SION, REAMENAGEMENT DE LA RUE DES CASERNES ET DE LA ROUTE DE **BRAMOIS**

MOBILITE DOUCE / SION

MD6

Instance(s) responsable(s)

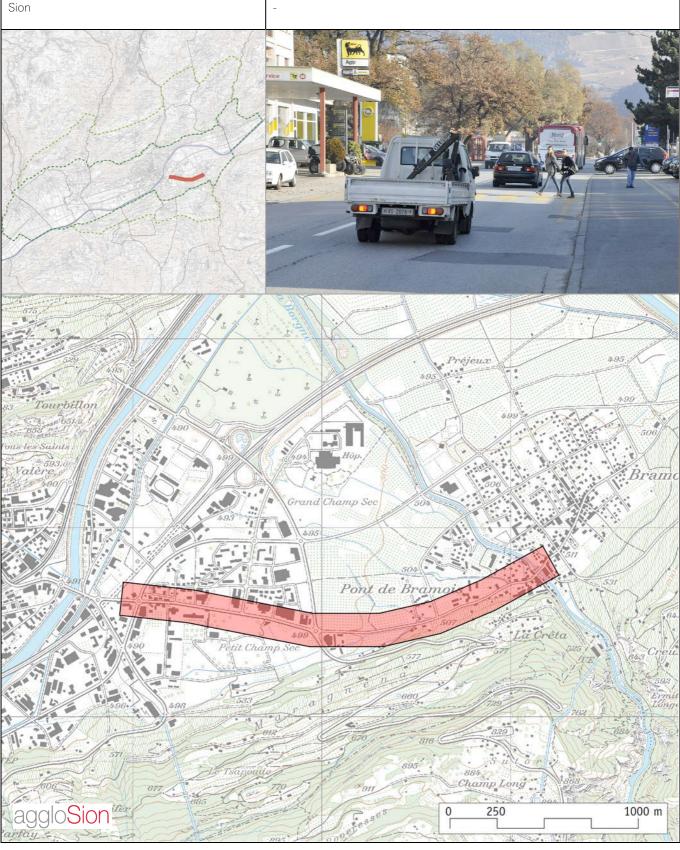
AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

Commune(s) concernée(s)

Sion

Autre(s) instance(s) concernée(s)



SION, REAMENAGEMENT DE LA RUE DES CASERNES ET DE LA ROUTE DE BRAMOIS

MOBILITE DOUCE / SION

MD6

Etat actuel

La rue des Casernes et la route de Bramois relient directement le village de Bramois à la ville de Sion. Cet axe, qui traverse le quartier de Champsec, n'est pas équipé de bandes cyclables.

Objectifs

Garantir l'attractivité et la sécurité de la liaison cyclable.

Améliorer la perméabilité de l'axe et sécuriser les traversées piétonnes.

Description

La rue des Casernes et la route de Bramois sont réaménagées de manière à améliorer la sécurité des itinéraires cyclables. L'aménagement vise en outre à renforcer le caractère urbain du site, à diminuer les vitesses des véhicules et à améliorer la perméabilité transversale de l'axe. Les traversées piétonnes sont sécurisées. Le détail de l'aménagement doit encore être précisé.

Opportunité

L'amélioration des conditions de circulation des cyclistes (confort et sécurité) est un des objectifs prioritaires du projet d'agglomération. Cet aménagement permet en outre une appropriation de l'espace public routier dans un secteur de développement prioritaire de l'agglomération.

Utilité

- CE1: offre une liaison de mobilité douce directe, confortable et sûre, entre Bramois, les secteurs de développement du sud de la ville et le centre-ville de Sion.
- CE2: Contribue à renforcer l'attractivité des secteurs de développement prioritaires situés au sud du Rhône.
- CE3: améliore la sécurité des cyclistes et de tous les usagers.
- CE4: diminue, par l'augmentation de l'attractivité du réseau cyclable, l'utilisation de la voiture et les nuisances qui y sont liées.

TJM (max)	2009 : 11'100 vhc./j.	2025 estimé	sans PA : 2025 : 15'200 vhc./j.
Coûts d'investissement	Fr. 2'130'000	Priorité	A (2015-2018)
Mise en œuvre		Références	
Etat des réflexions :	Les premières réflexions visant à la mise en place d'infrastructures cyclables sûres et fonctionnelles sur cet axe ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération. 2013-2014: études détaillées		
Planning des études :	d'aménagement, avant-projet, projet 2015: mise à l'enquête		
Avant-projet :	2015		
Début des travaux :	2016		
Mise en service :	2017		